

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1854-1855.*

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

---

1855.



# DESCRIPTION

D'UNE

## ESPÈCE NOUVELLE DE BUPRESTIDE,

PAR

**E. MULSANT.**

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 juin 1854.)

---

### **Lampra mirifica.**

*Dessus du corps d'un vert ou d'un vert bleu sur la moitié médiale, doré ou d'un vert doré à reflets cuivreux sur les côtés. Prothorax un peu anguleux vers les deux cinquièmes ; grossièrement ponctué près des côtés, plus finement sur le dos ; orné d'une bande longitudinale médiale lisse, ordinairement d'un noir violet, paré habituellement d'une autre bande interrompue, de même couleur dans la direction de chaque sinuosité. Elytres en arc dentelé et dirigé en arrière à leur extrémité ; rugueusement ponctuées ; parées sur les intervalles sutural, deuxième, troisième, cinquième, septième et neuvième, de taches ou plaques lisses carrées, d'un noir violet, généralement isolées : le septième n'en offrant que deux, et le neuvième une au plus, avant le milieu de la longueur.*

Long. 0,0100 à 0,0125 (4 1/2 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0056 à 0,0052 (1 2/3 à 2 1/3 l.).

*Corps suballongé ; peu convexe. Tête d'un vert doré, presque dorée sur le front ; rugueusement couverte de points confluent ; rayée, à partir de sa partie postérieure, d'une ligne longitudinale*

médiaire, qui se change parfois sur le front en un relief peu marqué. *Epistome* échaneré à son bord antérieur et enfermant le labre dans cette échanerure. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax ; comprimées et dentées au côté interne, à partir du quatrième article ; garnies de quelques poils blanchâtres ; d'un noir violet. *Prothorax* assez faiblement échaneré en arc à son bord antérieur ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux cinquièmes ou parfois un peu plus de la longueur de ses côtés, sensiblement anguleux dans ce point, presque parallèle ou à peine rétréci ensuite ; sinué ou entaillé à la base vers chaque cinquième externe de celle-ci, avec la partie intermédiaire arquée en arrière et un peu plus prolongée que les angles : ceux-ci, rectangulaires ; de deux tiers environ plus large que long ; marqué, près des côtés, de points gros, ronds, confluent et séparés par des espaces tranchants ; moins grossièrement ponctué sur le dos ; offrant sur la ligne médiane une bande longitudinale lisse, imponctuée ; ordinairement d'un noir violet, vert sur le dos, c'est-à-dire sur la moitié médiane environ de sa largeur, doré sur les côtés, souvent avec des nuances d'un rouge cuivreux ; ordinairement paré dans la direction de chaque sinuosité basilaire, d'une bande longitudinale d'un noir violet, interrompue dans son milieu ; offrant parfois, entre chacune de celles-ci et la médiane, une autre bande de même couleur, naissant du bord postérieur et avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs ; creusé d'une fossette près des côtés, vers le milieu de la longueur ; noté d'un point fossette à l'extrémité de la ligne médiane. *Ecusson* une fois plus large que long ; un peu élargi d'avant en arrière ; bissinué à son bord postérieur, avec la partie médiane un peu prolongée en pointe ; lisse ; vert, vert violâtre ou brun violet. *Elytres* d'un cinquième ou d'un sixième plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; subarrondies aux épaules ; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, ou plutôt faiblement

sinueuses entre les épaules et cette moitié, rétrécies ensuite, arquées chacune en arrière et denticulées à l'extrémité ; munies d'un bord latéral peu relevé en gouttière très-étroite, et denticulé à partir de la moitié de sa longueur ; peu convexes ; à dix stries, y comprise la juxta-marginale ou celle formée par le rebord ; vertes, ou plus ordinairement d'un vert bleuâtre depuis la suture jusqu'à la cinquième strie, depuis la base jusqu'à la moitié, et jusqu'à la quatrième depuis cette moitié jusqu'à l'extrémité, dorées ou d'un doré à reflets d'un cuivre rouge doré, sur les côtés ; parées sur les intervalles sutural, deuxième, troisième, cinquième, septième et neuvième, de taches ou plutôt de plaques lisses, presque carrées, d'un noir violet, généralement isolées : le septième intervalle n'en offrant que deux, depuis la base jusqu'à la moitié : le neuvième n'en offrant point ou n'en montrant qu'une petite, jusqu'au même point. *Intervalles* plans ; ponctués un peu rugueusement sur les parties non couvertes des taches d'un noir violet : les quatrième à sixième plus courts : les autres à peu près prolongés jusqu'à l'extrémité. *Dessous du corps* ponctué ; d'un vert doré sur les parties pectorales, à reflet bleu sur le ventre, surtout à l'extrémité de celui-ci. Dernier arceau de l'abdomen échanuré presque en demi-cercle à l'extrémité, avec les extrémités de ces arcs en angle aigu. *Pieds* d'un vert doré.

Cette espèce est exclusivement méridionale.